



donc d'habitude aux pays fournisseurs de troupes de les déployer avec un soutien logistique qui leur permettra de fonctionner jusqu'à ce qu'elle instaure son propre système. Cependant, dans le cadre d'opérations récentes, des unités sont arrivées à pied d'oeuvre sans avoir tout l'équipement qu'il leur fallait. En fait, dans certains cas, tels que celui de la MINUAR en 1994, elles n'avaient rien ou presque, et elles ont alors mis à rude épreuve un système logistique déjà fragile et trop sollicité. Tous ces problèmes s'aggravent quand il s'agit d'une intervention rapide, car les échéances sont alors raccourcies, et diverses activités complémentaires doivent être menées simultanément (par exemple, trouver les pays qui vont fournir les troupes, et organiser le soutien logistique).

Au cours des dernières années, l'ONU a fait des efforts pour remédier à ses lacunes dans le domaine de la logistique. Elle a ainsi recouru au secteur privé pour assurer des services sur le terrain; c'est là une innovation qui devrait accroître sa vitesse d'exécution et sa souplesse. L'ONU s'intéresse en outre au concept des contrats de contingence, dont l'*United States' Logistics Civilian Augmentation Program*¹⁷ donne une idée et qui autoriseraient les entrepreneurs à réunir un ensemble approprié de personnel et de compétences à même un vaste réservoir civil international de spécialistes de la logistique. Récemment, le Secrétariat a créé des « nécessaires de démarrage », destinées essentiellement aux quartiers généraux de mission; c'est là une autre mesure qui épargnera temps et argent, et renforcera la capacité de l'ONU de réagir rapidement.

Les difficultés politiques et administratives foisonnent dans le secteur des achats; c'est pourquoi l'augmentation du nombre d'opérations de paix complexes et vastes, au cours des dernières années, a engendré de fortes pressions en faveur des réformes. En 1994, un groupe intergouvernemental indépendant d'experts de haut niveau, constitué par l'ONU, a étudié en détail les questions relatives aux achats au sein de l'ONU. L'examen reposait sur l'hypothèse que la fourniture des biens et des services devait s'opérer à temps et de façon rentable, avec transparence et une hiérarchie claire des responsabilités, et qu'il devait y avoir de bons mécanismes de contrôle. Dans l'exécution de ses travaux, le Groupe a relevé bien des problèmes : bureaucratie excessive, délégation insuffisante des pouvoirs, règlements, règles et pratiques trop rigides, piètre gestion et leadership faible. L'étude comprend 37 recommandations de fond sur les mesures à prendre pour modifier et renforcer le système onusien des achats.

L'ONU a commencé à donner suite à ces recommandations, notamment en ce qui concerne la délégation des pouvoirs pour toutes les opérations de paix et l'élimination de restrictions qui limitent indûment les achats à l'intérieur des régions géographiques. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne la réorganisation et la redistribution du personnel au Secrétariat de l'ONU et la rédaction de nouveaux manuels sur les politiques.

Par ailleurs, un travail considérable s'impose encore afin de garantir à l'ONU des stocks suffisants des matériels nécessaires aux opérations de paix. On discute depuis de nombreuses années, mais sans en arriver à une décision, de la notion de stocks régionaux qui seraient gérés par l'ONU, ou de concert avec des organisations régionales. Dans certains cas, des centres régionaux, qui s'apparenteraient à la base onusienne de soutien logistique de Brindisi (Italie), conviendraient sans doute pour